## Le « racisme anti-Blancs » divise les antiracistes

Pour la première fois, la Licra se porte partie civile lors d'un procès qui se tient le 26 octobre

n procès un peu particulier vendredi s'ouvrir, 26 octobre après-midi, au tribunal de grande instance de Paris. Sur le papier, les faits sont banals. Il s'agit d'un homme de 28 ans renvoyé pour des violences commises en 2010 sur un autre jeune dans le métro parisien. Mais le prévenu est aussi accusé d'avoir insulté la victime en criant «sale Blanc, sale Français ». Et pour cela, il est renvoyé avec la circonstance aggravante de « racisme ». Il risque cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende.

Or, pour la première fois dans ce type d'affaire - relativement rare une association antiraciste, la Licra, a décidé de se porter partie civile. Une position qui déroute la mouvance antiraciste, et met au jour un repositionnement inédit des organisations sur le sujet

«Je mesure que le vocable de racisme anti-Blancs est équivoque carceux qui l'utilisent viennent souvent de l'extrême droite, explique Alain Jakubowicz, président de la Licra. Mais on n'est plus dans les années 1980. La société a changé, le mouvement antiraciste n'a pas suivi ces évolutions et nous avons perdu en crédibilité.» M. Jakubowicz dit avoir été alerté depuis longtemps par «ses sections» locales sur le sujet : « Aussi, quand je suis arrivé à la tête de la Licra, j'ai dit 'amenez-moi un dossier de racisme anti-Blancs et nous irons' défendre]. »

M. Jakubowicz prévoit déjà de « entièrement » consacrer congrès annuel de son association à ce thème, fin mars 2013. «Sans parler de refondation, nous allons amener des contributions fortes sur ce que doit être le mouvement antiraciste», assure-t-il. Des prises de position qu'une partie de la mouvance antiraciste analyse comme une opération de communication.

De facon relativement inattendue, la Licra est toutefois soutenue dans sa démarche par le MRAP, autre grande association antiraciste française, proche du PCF. « Nous avons conscience des risques d'instrumentalisation, justifie Pierre Mairat, coprésident du MRAP. Mais la vraie question, c'est "est-ce que l'on nie [le « racisme anti-Blancs»] ou est-ce que l'on constate et analyse?"» Le 30 mars, lors de son dernier congrès, le MRAP avait déjà assumé, dans son compte-rendu officiel, le vocable de « racisme anti-Blancs » - ce qui avait fait bondir une partie du milieu antiraciste et avait été dénoncé dans une tribune sur le site Rue89. Aujourd'hui, le MRAP maintient malgré tout sa ligne et dit avoir ouvert un forum interne sur Internet réservé à cette question. Il est intitulé: «Contre tous les racismes ».

Plusieurs facteurs permettent d'analyser le nouveau positionnement de la Licra et du MRAP, qui se prévalent chacun de 5000 adhérents. Pour la Licra, l'influence d'Alain Jakubowicz, avocat de métier, arrivé à la tête de l'association en 2010, compte pour beaucoup. Son prédécesseur, Patrick Gaubert, qui l'a présidée pendant dix ans, avait centré son action sur la lutte contre l'antisémitisme, ce qui avait réduit son exposition médiatique. Une ligne dont veut aujourd'hui sortir M. Jakubowicz.

Au MRAP, que des conflits internes agitent depuis longtemps, le tournant s'explique en partie par la disparition, en août, de Mouloud Aounit, son ancien président charismatique. Sous son mandat, le MRAP s'était beaucoup engagé dans la lutte contre l'islamophobie. Une orientation prise malgré l'opposition d'une partie de la base qui prendrait là sa revanche, selon certains observateurs.

En perte de repères, le MRAP cherche sa voie. Beaucoup de militants s'inquiètent notamment, explique M. Mairat, de la montée en puissance médiatique d'un nouveau venu dans le milieu antiraciste : le Parti des indigènes de la République (PIR), créé en 2005. Un mouvement qui reprend plus ou moins la ligne défendue pendant long-temps par le MRAP mais avec des accents beaucoup plus radicaux.

«Le MRAP a peur d'être taxé d'islamo-gauchisme et veut devenir respectable », analyse M<sup>me</sup> Bouteldja, porte-parole du PIR, elle-même poursuivie dans une affaire de «racisme anti-Blancs» par une

« Il peut y avoir des imbécillités chroniques, mais le racisme anti-Blancs, en soi, ça n'existe pas » Pierre Tartakowsky président de la LDH

association catholique intégriste. Elle voit dans le nouveau contexte l'occasion de mener une « recomposition » du mouvement antiraciste autour de son organisation pour défendre les « véritables racisés », soit les immigrés originaires des pays colonisés par la France et leurs descendants

Dans ce paysage, la Ligue des droits de l'homme (LDH) – environ 10 000 adhérents – s'accroche à sa ligne traditionnelle. «La Licra fait ce qu'elle veut, mais tactiquement, c'est une erreur, estime son président, Pierre Tartakowsky. Ça va banaliser l'idée que tout le monde est raciste. » « Si la Licra est en phase avec l'opinion et moins nous, je m'en félicite, ajoute-t-il. Il peut y avoir des imbécillités chroniques mais le racisme anti-Blancs, en soi,

ça n'existe pas.» A SOS Racisme (9000 adhéents), proche du PS, on défend une ligne intermédiaire. On refuse ainsi de reprendre la formule de «racisme anti-Blancs»: la notion de «racisme» tout court se «suffit à elle-même », estime Cindy Leoni, présidente depuis juillet. «On ne va pas faire la course à l'échalote pour avoir à tout prix des dossiers de personnes blanches. » Mais si l'occasion se présente, SOS Racisme pourrait faire comme la Licra. Le «cœur» du combat, «c'est la laïcité, le communautarisme et l'obscurantisme », préfère-t-elle souligner. **ELISE VINCENT** 

.....

Lire aussi dans le supplément «Culture & Idées » « "Racisme anti-Blancs": la formule qui fâche »

## Sur Lemonde.fr

Un entretien avec le chercheur Emmanuel Debono, auteur de « Aux origines de l'antiracisme » (CNRS Editions 2012)